

Le très hon. M. BENNETT: Non, monsieur.

Le très hon. M. LAPOINTE: Eh! bien, quelle est la différence?

Le très hon. M. BENNETT: J'ai expliqué clairement au début de mes observations que les attaques aériennes et la défense sont absolument différentes des autres opérations militaires. Il est ici question des opérations aériennes. On n'a jamais suggéré que l'Angleterre entreprenne des opérations défensives ou offensives au Canada, mais d'instruire ses aviateurs là où ils ne seraient pas attaqués, pour la protection de cette marine dont nous dépendons, de cette marine qui doit nous sauver, ainsi que nos ports et notre commerce et notre industrie à l'est et à l'ouest. L'entraînement pour le service aérien est différent de celui pour la marine et l'armée.

Je ne voudrais pas pour un seul instant suggérer que la milice ou l'armée du Royaume-Uni viennent recevoir leur instruction ici. Loin de là.

M. VIEN: Le principe est le même.

Le très hon. M. BENNETT: Il n'est pas le même.

Le très hon. MACKENZIE KING: Il est exactement le même.

Le très hon. M. BENNETT: C'est une chose bien différente de transporter des bombes dans les airs au moyen d'avions et le fait d'exercer des soldats à faire face à un ennemi et à défendre la marine qui voit à préserver de la ruine notre commerce en haute mer ne ressemble guère à des opérations militaires. Il n'y a pas la moindre similitude entre les deux cas.

Le très hon. MACKENZIE KING: Puis-je ajouter un mot pour conclure? Il n'y a personne dans cette Chambre qui, plus que moi, admire l'empire britannique et le rôle qu'il joue actuellement dans le monde. Je crois qu'il est possible de préserver l'unité de l'Empire et d'en faire un instrument de paix efficace dans tout l'univers du moment que les dominions autonomes coopéreront efficacement avec le Royaume-Uni.

Cependant, je dis que tout retour en arrière dans ce mouvement, dont nous nous rendons pleinement compte, qui s'est produit au cours du dernier siècle en ce qui regarde les établissements militaires, peu importe qu'ils aient trait à l'armée, à l'aviation ou au service naval, pourrait être un facteur contribuant au démembrement de l'Empire britannique, donnerait lieu à toutes sortes de controverses et de discussions dans le pays et enfin de compte ne servirait aucune fin utile. Nous pouvons préserver l'unité de l'Empire par une coopération utile et efficace. Le Gouvernement actuel est

prêt à coopérer avec le gouvernement du Royaume-Uni et avec les gouvernements de tous les autres dominions autonomes d'une façon qui aidera efficacement, nous le croyons, à préserver l'unité de l'Empire et à en faire une force puissante pour assurer la paix et le bon vouloir dans tout l'univers. Mais, nous nous garderons de faire un pas qui serait de nature, croyons-nous, à commencer à briser l'harmonie et l'union qui existent actuellement entre les différentes parties de l'Empire.

L'hon. M. CAHAN: Je désire savoir du premier ministre s'il croit sérieusement que le fait de fournir les installations, aux frais du gouvernement du Royaume-Uni pour instruire des aviateurs dans le but de les enrôler dans la force aérienne de la Grande-Bretagne pour la protection non seulement du Royaume-Uni mais de tous les autres dominions, constitue un pas en arrière? Pour moi, voilà le premier pas dans la voie de la coopération touchant l'instruction des forces aériennes britanniques au Canada. Une coopération raisonnable dans ce domaine n'inclurait pas, je crois, l'admission au pays de pilotes experts anglais pour des fins d'instruction. Il ne s'agirait pas d'une force militaire, d'une force sous un contrôle militaire. Ce ne serait pas nécessairement là une institution militaire. Il s'agit tout simplement d'une institution pour l'instruction des aviateurs dans ce grand pays, offrant tous les moyens voulus pour l'instruction des pilotes en vue de les faire servir à la défense de l'Empire. A mon avis, la définition du très honorable premier ministre s'écarte fort du droit chemin.

Le très hon. MACKENZIE KING: Je suis heureux que mon honorable ami ait posé cette question. Je désire aller un peu plus loin qu'il ne l'a fait quand il a dit que le Canada devrait coopérer d'une façon utile à la défense de toutes les parties de l'Empire britannique. Il propose que le gouvernement anglais établisse et maintienne à ses frais au Canada des établissements pour la formation des pilotes. Or nous sommes prêts, pour notre part, à établir nos propres établissements sur le sol canadien et de permettre aux pilotes anglais de venir recevoir leur formation ici. Mais ils s'instruiraient dans des institutions qui seront sous la direction du gouvernement canadien et au sujet desquelles le ministre de la Défense nationale sera en mesure de fournir tous les renseignements qu'exigera le Parlement.

L'hon. M. CAHAN: Les installations actuelles sont absolument insuffisantes pour atteindre les buts que propose mon très honorable ami. Au nom de son ministère, demandera-t-il au Parlement des crédits suffisants dans le but de créer sur le sol canadien d'amples installations, sous la surveillance, la direc-